

FICHE PROGRAMME

Habilitation Électrique H0V/B0 – Recyclage

Maintenir l'habilitation de vos non-électriciens : réviser les règles, corriger les habitudes et partager les retours d'expérience du terrain.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	H0V B0 formation initiale	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Rappeler les risques électriques des travaux non électriques en zone de voisinage
- 2 Réviser les prescriptions de la NF C 18-510 et les appliquer en situation
- 3 Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions réglementaires
- 4 Manipuler correctement les équipements de protection collective et individuelle
- 5 Réagir en cas d'accident électrique et appliquer les premiers gestes
- 6 Adapter les mesures de sécurité à son environnement de travail

Public concerné

Salariés non-électriciens titulaires d'une habilitation H0V/B0 à renouveler : BTP et second œuvre, maintenance, propreté, plomberie-chauffage, logistique, agents techniques.

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale H0V/B0. Maîtrise du français écrit et parlé.

Pourquoi former vos équipes ?

Maintenir l'habilitation

La NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans pour confirmer l'habilitation.

Corriger les dérives

Avec le temps, les distances et limites s'oublient : le recyclage remet les repères.

Capitaliser l'expérience

Les situations vécues par les stagiaires nourrissent des règles adaptées au site.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Norme NF C 18-510 (2012) et son amendement A1 (février 2020)
- Code du travail, art. R4544-9 (opérations réservées aux travailleurs habilités)
- Code du travail, art. R4544-10 (formation préalable à l'habilitation)
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)
- INRS ED 6127 « L'habilitation électrique » (3e éd., 2020)

Programme détaillé

3h30 de rappels et d'actualisation le matin, 3h30 de pratique l'après-midi, en partant des retours d'expérience des stagiaires.

Théorie 40 %

Pratique 60 %

01 Matin – Rappels et actualisation (3h30)

- Retour d'expérience des stagiaires : pratiques et difficultés.
- Effets du courant ; risques HT et BT ; analyse d'accidents récents.
- Évolutions de la NF C 18-510 ; rôles et responsabilités.
- Distances de sécurité, limites d'intervention, erreurs courantes.

02 Après-midi – Pratique (3h30)

- Vérification et utilisation des EPI et EPC.
- Conduite à tenir en cas d'accident ; secours à une personne électrisée.
- Simulations d'intervention adaptées aux situations des stagiaires.
- Débriefing et points d'amélioration.

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 60 % de pratique
- EPI et EPC d'électricien
- Études de cas basées sur des incidents réels
- Mises en situation personnalisées

ÉVALUATION

- QCM théorique : 10 questions, note minimale 12/20
- Évaluation pratique : 70 % de critères acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de recyclage et avis préalable transmis à l'employeur, qui renouvelle le titre d'habilitation H0V / B0.

INTERVENANTS

Formateurs qualifiés ayant une expérience professionnelle des installations électriques et titulaires des habilitations correspondantes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Recyclage suivant recommandé dans 3 ans
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr